

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Séance du 12 octobre 2023

**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

Le douze octobre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

**12-10-2023-13**

**Etaient présents** : Mmes, BAZIARD, DAUBAS, GRAUX, LOQUET et ainsi que MM. CLAVÉ, LETARGUA, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, et SALEFRANQUE

Date de convocation le 08/10/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Procurations : 4

Volants : 13

**Secrétaire de séance élu** : M SALEFRANQUE

**Avaient donné pouvoir** : Mme ETCHART pouvoir à M CLAVÉ

M CAMGRAND pouvoir à M LACOSTE-PEDELABORDE

M HILLOOU pouvoir à M LETARGUA

M LAPETRE pouvoir à Mme BAZIARD

**Absentes** : Mmes CAZENAVE, GUITTONNEAU

**OBJET : SUBVENTION A LA COMPAGNIE ECLAT DE LYRE RURAL DANS LE CADRE DE LA CRÉATION DU SPECTACLE « ECOLE D AUTREOIS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN »**

Dans le cadre de la semaine bleue, la section « Club d'histoire » du Foyer Rural de Mont a souhaité créer un spectacle croisant les témoignages d'élèves scolarisés par le passé et de nos jours dans les écoles des villages.

L'objectif de la résidence d'artiste et du spectacle est d'associer et fédérer toutes générations confondues au tour d'un thème commun : l'école.

La Compagnie Eclat de Lyre en charge de ce projet a proposé cinq ateliers ouverts à tous ainsi qu'une répétition publique ouverte aux enfants du groupe scolaire.

Pour mener à terme ce projet, la section « Club Histoire » a sollicité un financement de deux mille sept cent euros à la commune de Mont.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré :

**AUTORISE** le versement d'une subvention deux mille sept cent euros à la compagnie Eclat de Lyre pour le spectacle « l'école d'autrefois, aujourd'hui et demain »

**PRECISE** que ces crédits sont prévus au budget

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE  
Secrétaire de séance

